

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 442

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Juillet 2003

«Quand je pense qu'un des arguments les plus rebattus de nos américolâtres est la concision de l'anglais! Argument dérisoire, car ceux qui l'emploient se servent si mal du français qu'il leur faut trois mots ou quatre pour formuler médiocrement ce qu'en un seul mot dirait mieux un Français au fait de sa langue.»

(Etiemble)

Aller (à, en) vélo

Faut-il dire aller à ou en vélo? Certains dictionnaires admettent aujourd'hui les deux formes, de même que quelques bons auteurs: «Parfois un ouvrier à bicyclette la dépassait» mais «Il était en vélo» (Fr. Mauriac).

Il s'agit là d'une négligence que rien ne justifie. Il est correct d'employer à dans le cas d'un véhicule qu'on enfourche, sur lequel on est assis: aller à vélo, à moto (et, par analogie, à cheval). Si l'on utilise un moyen de transport dans lequel on entre, c'est la préposition en qu'il convient d'adopter: aller en train, en voiture, en bateau, en avion.

Le choix est plus délicat devant des noms comme ski, patin. Selon Albert Dauzat, l'emploi de en serait légitime quand il s'agit d'appareils dans lesquels on enfle les pieds: aller en skis, en patins, comme on dit aller en sabots.

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)

«Directories»

Telle est l'appellation nouvelle des annuaires téléphoniques suisses, qui sont, comme nous l'affirme leur éditeur, «plus que des annuaires».

Les anglophones seraient-ils majoritaires en Suisse pour que leur langue nous soit ainsi imposée?

Jusqu'alors, le répertoire des numéros de téléphone s'intitulait «Annuaire téléphonique». En France, «l'Annuaire» est une marque déposée ainsi que son logo. Bottin (marque déposée) est, par extension, généralement considéré comme nom commun. Quoique non reconnu par l'Académie, il est cependant préférable à l'indésirable directories.

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)

«Bargouiner», barguigner

S'adressant à l'assemblée de l'ONU, un ministre français a déclaré: «La France ne bargouine pas. Elle n'avance pas avec un sac de cendres sur la tête.»

Inconnu des dictionnaires usuels, ce verbe bargouiner se rencontre dans quelques parlers régionaux. Il signifie «cueillir l'artichaut sans prendre garde au pied, qui, de ce fait, risque d'être abîmé».

Ce n'est pas, de toute évidence, l'idée que voulait exprimer l'orateur. Il commettait l'erreur de confondre bargouiner et barguigner. Ce dernier verbe (de l'allemand borgen) signifie «hésiter, avoir de la peine à se déterminer»: «A quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot» (Molière). On ne le retrouve plus guère aujourd'hui que dans l'expression «sans barguigner»: sans hésiter.

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)

Enjoindre

«Une proposition de la gauche enjoignant le gouvernement de prendre des mesures...» Une telle construction est fautive. On ne peut enjoindre quelqu'un, mais on enjoint à quelqu'un de faire quelque chose (ou l'ordre de faire quelque chose). On dira donc: «je lui ai enjoint de...» et non «je l'ai enjoint».

Enjoindre c'est commander expressément et avec autorité, ordonner, prescrire, intimor, sommer, imposer, mettre en demeure. «Il m'envoie au tableau noir et m'enjoint de tracer un cercle» (Colette).

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)

«Coming out»

Lors d'une émission radiophonique, on a pu entendre à plusieurs reprises la personne invitée utiliser le terme de «coming out» sans jamais daigner donner la traduction française de cette expression.

De coming, adj. «qui vient, prochain, futur»; subst. «approche, arrivée, avènement», et de out, adv. «hors, dehors, sorti», cet anglicisme, synonyme de outing, signifie, entre autres acceptions, aveu public, révélation.

En «franglais», il n'est utilisé que dans le sens de transparence sexuelle, déclaration, révélation, aveu de son homosexualité. Ces mots français seraient-ils trop obscurs pour être compris des auditeurs romands?

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)

Focaliser (se)

Du latin focus «foyer», ce verbe transitif et réfléchi s'emploie, au sens propre, en physique: faire converger un rayonnement en un point. Focaliser un faisceau d'électrons au moyen d'une lentille électrostatique

Au figuré: concentrer, fixer sur un même objet. Focaliser l'attention, l'intérêt. Pronom.: se focaliser sur les points essentiels.

Rien à reprocher à ce verbe, sinon son emploi immodéré par les médias, qui tend à éclipser les verbes converger, concentrer, condenser, fixer, réunir, rassembler, confluer, etc.

(Défense du français, n° 442, juillet 2003)